

Lyon, 17 juin 2021

---

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

---

**Dialogue social en cours dans le cadre de la création de la Régie publique de l'eau de la Métropole de Lyon.**

L'intersyndicale d'Eau du Grand Lyon (filiale de Veolia) a déposé un préavis de grève pour la journée de vendredi 18 juin. Les représentants syndicaux seront reçus par la Métropole ce jour-là. La concertation avec les représentants de l'intersyndicale de Véolia est amorcée depuis septembre 2020 pour préparer le passage en régie publique et le transfert des personnels au sein du Service public industriel et commercial (SPIC) constitué par la régie publique, avec le souhait de pouvoir préserver le statut des salariés de Véolia.

Soucieuses d'instaurer un dialogue social serein, les élues de la Métropole en charge de ce dossier - Zémorda Khelifi, vice-présidente déléguée aux ressources humaines et Anne Groperrin, vice-présidente déléguée à l'eau et à l'assainissement - ont reçu les représentants des salariés en septembre puis en décembre derniers en amont de la délibération votée lors du Conseil métropolitain de décembre actant le passage du service de l'eau en régie publique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023. À la suite de ces rencontres, l'intersyndicale a demandé l'ouverture de négociations pour la conclusion d'un accord de méthode visant à poser un accord anticipé de substitution en amont de la création de la régie, afin de rassurer les salariés d'Eau du grand Lyon.

Cette demande, permettant de donner de la visibilité aux agents concernés en amont du 1<sup>er</sup> janvier 2023, a été acceptée par les deux vice-présidentes avec un calendrier par étape :

- **Avant mi-juillet** : finalisation de l'accord de méthode, dont le travail a débuté avec l'administration métropolitaine le 20 mai dernier
- **À partir de mi ou fin septembre** : démarrage du travail sur l'accord de substitution
- **Finalisation de l'accord** de substitution à l'été 2022

**La Métropole rappelle sa volonté de maintenir et garantir autant que possible les acquis du statut collectif du personnel** transféré mais aussi d'adapter ce statut à la réalité de la future régie dont le périmètre ne se limitera pas aux agents d'Eau du Grand Lyon. L'emploi de chacun et la rémunération seront maintenus dans le cadre de ce changement d'employeur. La Métropole sait par ailleurs les représentants du personnel de Véolia très attachés au maintien de la protection sociale et de son niveau de couverture. C'est un sujet sur lequel la Métropole est très sensible et qu'elle souhaite préserver au maximum dans le cadre du lancement des futurs marchés. D'autres sujets doivent néanmoins, avant tout engagement, faire l'objet d'un travail approfondi, comme la question des cycles de travail pour garantir le bon fonctionnement de la future régie.

**Service Presse Métropole de Lyon :**

Régis Guillet – [rguillet@grandlyon.com](mailto:rguillet@grandlyon.com)

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94

[www.grandlyon.com/presse](http://www.grandlyon.com/presse)

Dans ce cadre, **la Métropole souhaite poursuivre et approfondir le dialogue avec les représentants du personnel, dès ce vendredi mais surtout lors des réunions à venir, jeudi 24 juin ainsi que lors de la dernière réunion prévue le 13 juillet sur l'accord de méthode.** Si l'accord sur la méthode est conclu avant, les prochaines rencontres pourront être dédiées à un partage approfondi sur les règles RH en vigueur, pour clarifier et poser les modalités actuelles de fonctionnement et identifier ou lever les problématiques qui pourraient être soulevées.

Le dialogue social se poursuivra de façon régulière avec l'arrivée du futur responsable de la régie.

Parallèlement, une rencontre avec les représentants de la CFDT des agents de la Métropole de Lyon, aussi impactés par ce passage en régie (et qui avaient également déposé un préavis pour ce vendredi 18 juin), s'est tenue mercredi 16 juin. Elle a permis de dégager une volonté commune que tous les agents de la régie aient les mêmes règles de gestion RH, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et de préciser les échéances prévues en matière de dialogue social avec les élus du comité technique de la Métropole de Lyon. Suite à cette réunion, la CFDT a levé son préavis de grève pour la journée de demain.